



Compte rendu et Procès-verbal n° 71

Réunion du Comité de Direction : le 30/01/2023

Président	<i>Monsieur Emmanuel PARISSE</i>	Membres en exercice	18	Présents	14	Votants	13	Pouvoirs	3
Vice-président	<i>Monsieur Martial HILAIRE</i>								
Secrétaire	<i>Monsieur Julien CLAUDEL</i>								

Le trente janvier deux mille vingt-trois, à dix-huit heures, le comité de direction dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de convivialité, 1 route de Laveline, 88640 LAVELINE-DU-HOUX.

TITULAIRES			Présent	Excusé	Votant	Pouvoir	SUPPLEANTS			Présent	Excusé	Votant	Pouvoir
M	ADAM	Damien		x		x	M	MOULIN	Patrick				
M	AUBERT	Francis		x		x	Mme	WAGNER	Ghislaine	x			
M	DIVOUX	Philippe	x		x		Mme	FORQUIN LAURENT	Josette	x			
M	DURAIN	Ludovic	x		x		M	BOON	Olivier				
Mme	FLEURENCE	Allégra					M	PARMENTELAT	Pascal				
M	GUILLOT	Jean-François					M	HABY	Jean-Albert				
M	HARAUX	Jean-Marie	x		x		Mme	VAN GOCH	Marijke				
M	HILAIRE	Martial	x				M	MANGEL	Joël				
Mme	HOLTUIS	Fenneke		x		x	M	FIALEK	Éric				
M	LEGRAND	Cédric		x			M	BOUTIN	Maurice	x		x	
Mme	LÉTOFFÉ	Béatrix	x		x		M	BISTON	Christian				
Mme	MAIRE	Anna					M	POIFOULOT	Jérôme				
Mme	MANGIN	Joëlle	x		x		M	IRTHUM	Marc	x			
M	MENTREL	Jean-Louis	x		x		M	MASY	Denis				
Mme	MOULIN	Françoise	x		x		Mme	GUILLOT	Laure				
M	PARADIS	Philippe	x		x		M	MANGIN	Raphaël				
M	PARISSE	Emmanuel	x		x		M	NOURDIN	Patrick				
M	THIRIET	Jean-Louis		x			M	BARETTE	Yohan				

- La séance est ouverte à 18h00 sous la présidence de Monsieur Emmanuel PARISSE
- **Approbation du compte rendu du comité de direction du 15/12/2022**

Le compte rendu du Comité de Direction du 15/12/2022 est approuvé sans remarque ni réserve

Le Président remercie Monsieur le Maire de Laveline-du-Houx pour le prêt de la salle de convivialité.

ORDRE DU JOUR

1 Délibérations

- N°01-30/01/2023 : Validation du plan de promotion
- N°02-30/01/2023 : Programme et tarifs des animations février 2023

2 Points travail

- Présentation du rapport d'activités 2022
- Propositions budgétaires 2023

3 Questions diverses

Désignation du secrétaire de séance

M. Julien CLAUDEL est désigné secrétaire de séance

1 – DELIBERATIONS

Au cours de cette séance, le comité de direction s'est prononcé sur les dossiers suivants :

N°01-30/01/2023 : Validation du plan de promotion 2023

Le Président explique aux membres présents qu'une ébauche du plan de promotion 2023 a été présentée lors de la séance du mois de décembre. Des arbitrages avaient été pris. Il convient maintenant de valider les actions de communication et de promotion programmées pour l'année 2023.

Les dépenses liées à ce plan de promotion seront inscrites au budget primitif 2023 qui sera voté dès réception et vote des comptes de gestion et administratifs 2022.

Les dépenses prévues dans le cadre du plan de promotion 2023 s'établissent comme suit :

PLAN DE PROMOTION 2023	Prévision
EDITIONS	12 300,00 €
ANIMATION WEB	0,00 €
INSERTIONS & ENCARTS PUB SPOTS RADIO	5 738,00 €
RELATION . EXT / PARTENARIAT, SALONS	3 600,00 €
OBJETS ET SUPPORTS PROMOTIONNELS	640,00 €
REPORTAGE MULTIMÉDIAS	1 000,00 €
Sous TOTAL Fonctionnement	23 278,00 €
SITE WEB	6 400,00 €
Sous TOTAL Investissement	6 400,00 €
Total Plan de promotion	29 678,00 €

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré :

Approuve le plan de promotion 2023 tel que présenté ci-dessus

N°02-30/01/2023 : Validation du plan de promotion 2023

- Vu la délibération 02-10/05/2023 de la séance du comité de direction du 10 mai 2022, concernant la création d'une régie de recettes et d'avances ;
- Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 24/04/2022 ;

Rallye « La Nature en dormance » OT Bruyères	4€/pers.	/	12€/famille
Atelier confection marionnette Messa SALTZMANN	5€/pers.	/	/
Sortie Nature « Qu'est-ce qu'on se met sous le bec » ETC...Terra	/	8€/adulte	6€/enfant

M. Emmanuel Parisse, Président de l'Office de Tourisme, propose au vote les tarifs ci-dessus.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré :

Approuve les tarifs présentés ci-dessus.

2 – POINTS TRAVAIL

Présentation du rapport d'activités 2022

Le Directeur rappelle que le rapport d'activités 2022 a été envoyé à l'ensemble des membres titulaires et suppléants du CODIR.

Une présentation synthétique est effectuée par le Directeur, abordant les notions de fréquentation, projets et budgets de l'OT en 2022. Cette même présentation sera réalisée devant le conseil communautaire qui devra délibérer pour accepter ce rapport.

Le Président demande à l'ensemble des membres du comité de direction de relire et vérifier attentivement le document. Pour la première fois, l'OT enverra le rapport d'activités aux 34 communes de la CCB2V.

Propositions budgétaires 2023

Le Président et le Directeur expliquent qu'il ne s'agit ici que de propositions pouvant être discutées mais non votées car basées sur deux incertitudes :

- Le montant de la subvention de dotation de la CCB2V,
- Les résultats de clôtures de l'exercice 2022.

Cependant, notre suivi comptable permet d'estimer avec précision les résultats 2022 et le Président est déjà entré en discussion avec le Vice-Président au tourisme afin d'envisager le montant de la subvention à hauteur de 118 000€ (montant de la subvention 2020).

Un détail par article est remis aux membres présents. La proposition budgétaire 2023 fait apparaître les

DEPENSES		N-1	2023
SECTION D'EXPLOITATION		Réalisé 2022	BP
011	Charges à caractères générales	56 475,67	76 206,67
012	Charges de personnel et frais assimilés	101 601,36	119 010,00
042	Opération d'ordre d'amortissement	2 976,94	4 248,17
65	Formation	680,83	1 800,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	100,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	13 228,77
	Total dépenses exploitation	161 734,80	214 593,61
D002	Déficit d'exploitation N-1 reporté	0,00	0,00
		161 734,80	214 593,61

RECETTES		N-1	2023
SECTION D'EXPLOITATION		Réalisé 2022	BP
13	Atténuations de charges	1 379,29	250,00
70	Vente de prod. fabriqués, presta. de services	20 748,46	21 500,00
74	Subventions d'exploitations	110 000,00	118 000,00
75	Autres produits de gestion courante	32 514,91	31 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	28 370,87	0,00
	Total recettes exploitation	193 013,53	170 750,00
R002	Excédent d'exploitation N-1 reporté	12 564,88	43 843,61
		205 578,41	214 593,61

équilibres ci-dessous :

DEPENSES		N-1	2023
SECTION INVESTISSEMENT		Réalisé 2022	BP
16	Remboursement d'emprunt	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	6 400,06
21	Immobilisations corporelles	9 748,50	13 800,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00
	Total dépenses investissement	9 748,50	20 200,06
D001	Déficit d'investissement N-1 reporté	0,00	0,00
		9 748,50	20 200,06

RECETTES		N-1	2023
SECTION INVESTISSEMENT		Réalisé 2022	BP
106	Affectation de résultat (1068)	0,00	0,00
13	Subvention d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
28	Amortissements des Immobilisations	2 976,94	4 248,17
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	13 228,77
	Total recettes investissement	2 976,94	17 476,94
R001	Excédent d'investissement N-1 reporté	9 494,68	2 723,12
		12 471,62	20 200,06

Il est demandé au Directeur les raisons d'un réalisé nul sur l'article 6311 « Taxe sur les salaires ». Le Directeur explique que ses habilitations ont été supprimées par les services des impôts et que les délais pour inscrire la dépense sur l'exercice 2022 étaient dépassés. La taxe sur les salaires 2022 est déjà mandatée sur l'exercice 2023.

Le directeur poursuit en expliquant que le chapitre 012 « charge de personnel » est volontairement augmenté afin de pouvoir accueillir un stagiaire de la fin mars à la mi-juillet et d'embaucher un saisonnier temps-plein sur juillet et août.

Il est demandé au Directeur sur quel article sera mandaté les dépenses liées au salon de Paris. L'inscription de l'OT passera sur l'article 6233 « Foire et exposition » alors que les frais de déplacements et de restauration des salariés seront mandatés sur l'article 6251 « voyages et déplacements ».

Au niveau de l'investissement, trois projets majeurs sont retenus par le CoDir :

- L'achat de 2 VAE,
- La refonte du site internet. A ce sujet le Président et M. Mentrel ont participé à une réunion LEADER dans laquelle a été validée une subvention pour un site internet. Il est donc demandé aux agents de l'OT d'effectuer une demande de soutien.

4 – QUESTIONS DIVERSES

Lancement de saison

Pour rappel, 4 sites présélectionnés pour un lancement de saison le 15 juin (date à confirmer) :

- La Faîte à Laval-sur-Vologne,
- La Piscine intercommunautaire à Bruyères,
- Sur terre à Viménil,
- ~~Galerie d'art à Méménil (établissement définitivement fermé).~~

Le Président annonce s'être entretenu avec Mme le Maire de Viménil qui est enthousiaste à l'idée de recevoir l'OT sur sa commune.

M. Divoux rappelle qu'il serait intéressant de mettre en avant la piscine intercommunautaire, outil parfois méconnu des acteurs économiques.

Dans l'objectif d'organiser le lancement de saison dans différents secteurs de la CCB2V, les agents vont prendre contact avec la propriétaire de Sur Terre (chambre d'hôte et lieu d'actions culturelles) afin de s'assurer de son accord et de la disponibilité du site.

Un point sera dédié à l'événement lors de la prochaine séance.

CDT « Vosges Tourisme »

Le Directeur explique que le Conseil Départemental a souhaité remettre sur pied le Comité Départemental du Tourisme. C'est ainsi qu'est née au 01/07/2022 la régie « Vosges Tourisme ».

Peu de changements à prévoir pour notre organisation, si ce n'est la présence de l'OT dans les 5 commissions créées : Office de Tourisme, Hébergements, Stratégie, Montagne, Patrimoine.

Rencontre avec la CCB2V

Le Président donne l'information d'un rendez-vous le 2 février avec la Présidente de la CCB2V, le Vice-Président en charge du Tourisme et la Directrice. A l'ordre du jour : bilan 2022, perspectives et projets 2023, et RH.

L'OT souhaite proposer à la CCB2V la création d'un poste d'adjoint administratif (conseiller en séjour à l'OT) qui déchargerait les agents actuellement en place du volet administratif, leur libérant ainsi du temps pour le montage de projet et répondre ainsi à l'absence d'agent dédié au développement touristique.

L'ordre du jour étant épuisé,

Le Président déclare la séance levée à 19h15

Le 30 janvier 2023,
Le secrétaire de séance

Le Directeur,
Julien CLAUDEL



Pour l'Office de Tourisme – EPIC

Le Président
Emmanuel PARISSÉ